



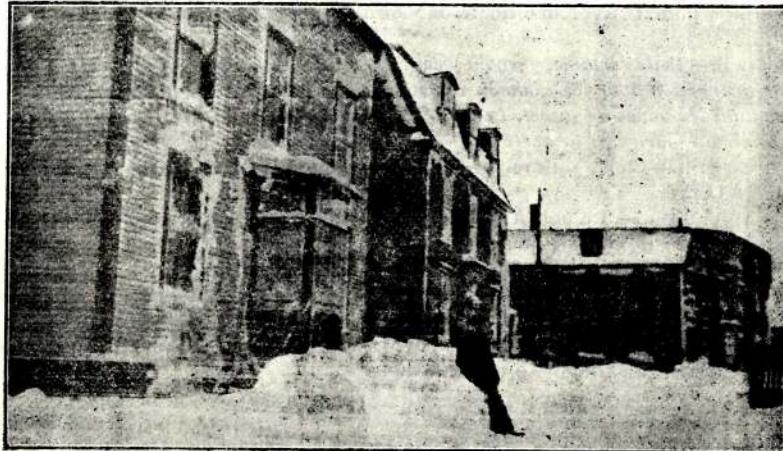
ILES ST PIERRE ET MIQUELON

LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

15 FÉVRIER 1942

(19^e année.— No 218)



L'hiver à Saint-Pierre

Administration :

Presbytère de St Pierre

Abonnements :

St Pierre : 12 f. ; France : 15 f

Canada : 20 f. ; Etranger : 25 f



Calendrier du Mois de Mars 1942.

Mois consacré à S. Joseph.

1 Dimanche.— 2ème de Carême.— Après les Vêpres, procession mensuelle. Puis instruction pour les personnes de langue anglaise à la chapelle du St Esprit.

4 Mercredi.— S. Casimir, conf.— Le soir à 8 h., office de Carême : instruction et salut.

5 Jeudi.— Le soir à 8 h., Heure Sainte de la Confrérie du T. S. Sacrement.

6 Vendredi.— Stes Perpétue et Félicité, martyres.— 1er du mois — A 8 h., messe de l'Association du Sacré Cœur et exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée.— Le soir à 8 h., office en l'honneur du Sacré Cœur.

7 Samedi.— S. Thomas d'Aquin, conf.— A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

8 Dimanche.— 3ème du Carême.— Offices ordinaires.— Après les Vêpres, sermon pour l'ouverture de la Mission des Hommes et des jeunes gens.— Salut.

N. B.— *Cette semaine, jusqu'à vendredi inclus, il y aura, chaque soir à 8 h., une réunion pour les hommes et Jeunes gens. Ceux-ci sont invités à prendre place dans les bancs de la nef. Les tribunes seront fermées. Après l'instruction du vendredi soir aura lieu la quête dite « pour la Mission ».*

9 Lundi.— 1ère du mois.— Journée des Quarante Martyrs.— A 7 h., messe du Tie. s Ordre.

10 Mardi.— Le soir à 6 h., court Chemin de la Croix paroissial.— A 8 h., Mission des Hommes ; quête.

11 Samedi.— Confessions des Hommes.

12 Dimanche.— A la messe de 6 h. ½, communion pascale des Hommes et des Jeunes gens — chant du Magnificat.— Aux Vêpres, sermon pour la clôture de la Mission des Hommes et bénédiction apostolique.— Ouverture de la Mission des Enfants au-dessous de 15 ans.

N. B.— La Mission des Enfants dure 3 jours, lundi, mardi et mercredi, avec à 7 h. ¼, prière du matin et Sainte Messe ; à 11 h. ¼, et 4 h. ¼, instruction.

18 Mercredi.— 3ème du mois.— Jour de l'Association des Mères Chrétiennes. S. Cyrille de Jérusalem, év., conf. et doct.— Confessions des enfants.— Le soir, à 8 h., Office de carême.

19 Jeudi.— Saint Joseph, époux de la B. Vierge Marie.— A 7 h., Messe de Monseigneur avec chants.— A 8 h., messe et com. pascale des enfants ; bénédiction apostolique.— Le soir à 8 h., Complies, sermon, consécration à S. Joseph et bénédiction du T. S. Sacrement.

20 Vendredi.— Le soir à 8 h., chemin de la Croix et Salut.

22 Dimanche de la Passion.— Après les Vêpres, sermon pour l'ouverture de la Mission des Dames et grandes Jeunes Filles.

N. B.— *Cette semaine, jusqu'à vendredi inclus, il y aura chaque soir à 8 h., une instruction pour les Dames et Jeunes Filles.— En outre, lundi, mardi et mercredi, après la messe de 7 h., une instruction spéciale pour les jeunes filles ; et jeudi, vendredi et samedi, après la messe de 8 h., une instruction spéciale pour les dames.— Les tribunes seront fermées.*

27 Vendredi.— N. D. des Sept-Douleurs — Le soir à 6 h., court Chemin de Croix paroissial.— A 8 h., Mission des Dames, : quête.



28 Samedi.— S. Jean de Capistran, conf.— A 7 h., messe et com. mens. des Enfants de Marie.— Confessions, matin et soir.

29 Dimanche des Rameaux.— A la messe de 6 h. ½, communion pascale des Dames et Jeunes Filles.— A 10 h., Bénédiction pontificale des Rameaux et messe basse.— Aux Vêpres, sermon pour la clôture de la Mission et bénédiction apostolique.

N. B.— *Les quêtes de ce jour sont pour les dispenses de Carême ; on peut aussi déposer les aumônes dans le tronc placé à cet effet au fond de l'église.*

Actes Paroissiaux

(DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1942)

BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 15 janvier, RENOU Claudiæ-Odile ; Parrain : William Renou ; Marraine : Bernadette Iza. — *Le 17, LESCAMELA Roger-Joseph ; Parrain : Joseph Poirier ; Marraine : Elisabeth Lescamela représentée par Paule Lescamela.* — *Le 22, DODEMAN Danielle-Hélène ; Parrain : Antoine Dodeman ; Marraine : Aline Dodeman.* — *Le 24, URTIZBÉRÉA Michel-Lucien ; Parrain : Pierre-Marie Poirier ; Marraine : Marie Le Du.* — *Le 1er février, VALLÉE Gérard-Arsène ; Parrain : Victor Vallée ; Marraine : Elisabeth Roussel.* — *Le 3, BEKK Maryse-Jeanne ; Parrain : Constant Jugan ; Marraine : Marcelle Chardron.* — *Le 4, KELLO Yvon-Léon ; Parrain : Louis Kello ; Marraine : Marguerite Serignac.* — *SABAROTS Paule-Renée ; Parrain : Louis Fitzpatrick ; Marraine : Louise Fitzpatrick.* — *Le 8, GOUPILLIÈRE Marie-Thérèse ; Parrain : Maurice Dérible ; Marraine : Marie Goupillière.* — *GAUTIER Joëlle-Danièle ; Parrain : Henri Lebailly représenté par Paul Lebailly ; Marraine : Emilie Tugot.*

MARIAGES.— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement.

Le 7 février, Jacques STEFANI et Solange LÉVÈQUE. — *Le 14, Louis LAFARGUE et Marie SOLIER.* — *Emile ROVERCH et Marie RUAULT.*

SÉPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne

Le 26 janvier, Joséphine ANDUEZA, 70 ans. — *Le 27, Marie FOUCARD, née Chauvin, 70 ans.* — *Le 31, Emilie POIRIER, née Guyon, 84 ans.* — *Le 6 février, Alphonse MESNIL, 73 ans.* — *Le 7, Eugène BRIAND, 82 ans.* — *Le 11, Louis LEBRET, 46 ans.*



Le vendredi 13 février nous arrivait la nouvelle de la mort au champ d'honneur de cinq jeunes saint-pierrais qui, partis à Noël sur la corvette Alysse, avaient été victimes d'un torpillage le dimanche 8 février.

Ce sont Joseph VIGNEAU, Pierre PERRIN, René LEMAINE, Jean BOURDREAU et Pierre WALSH.

Un service solennel sera célébré pour le repos de leurs âmes dans l'église de Saint-Pierre.

AVIS

Pendant le Carême, l'Angelus est récité debout le samedi à midi.

La PREMIÈRE COMMUNION des PETITS ENFANTS arrivant à l'âge de 7 ans aura lieu le DIMANCHE 3 MAI.— Un petit examen sera passé par ces enfants dans la chapelle du St Esprit le jeudi 23 avril à 10 h.

Tout enfant arrivant à l'âge de 7 ans est tenu à la communion pascale (*la conscience des parents y est gravement engagée.*) L'enfant qui a fait sa première communion suit désormais le règlement des adultes pour la réception des sacrements et, en cas de mort, pour la sépulture.

Les cérémonies de la COMMUNION SOLENNELLE, de la CONFIRMATION et de la RENOVATION des VŒUX du BAPTÈME auront lieu à Saint-Pierre le DIMANCHE de la TRÈS SAINTE TRINITÉ, 31 mai.

Les parents ne feront aucune dépense supplémentaire de vêtements ; la simple propreté est demandée.

Lucien, trois ans, est en contemplation devant une boutique de pâtissier. Il réfléchit... Et soudain :

— Dis, maman, à la fin du monde, qu'est-ce que le bon Dieu fera de tous les gâteaux qui resteront dans les pâtisseries ?



Pratiques à observer, concernant ma sanctification personnelle durant le Carême.

1^o Que de Carêmes peut-être ont passé sur mon âme sans y laisser de traces ! Celui-ci me rapproche plus encore de mon éternité : Je veux qu'il soit meilleur que les autres et en compense la stérilité.

2^o Il sera fécond en fruits de sanctification, si d'abord je réfléchis. Et c'est le but de la vie, de toute vie humaine, qui doit surtout fixer mon attention. Ce but n'est pas autre que le ciel. Est-ce que je suis sur le chemin qui conduit au ciel ?

3^o Je ne prie pas, ou si peu, ou si mal — je viens à la Messe quand cela me chante, ou j'y arrive en retard, pour en partir avant qu'elle soit achevée — après avoir pensé à tout, sauf à Jésus-Christ qui s'immole — je ne communie pas, j'appréhends même de communier à Pâques — je ne me confesse pas, et ma Confession annuelle, strictement obligatoire, n'est qu'une vaine formalité sans examen, sans repentir, sans résolution. Et je m'étonnerais d'être anémié, lâche devant la moindre tentation, exposé à toutes les faiblesses ? Je reprendrai, un par un, mes Exercices de chrétien et j'y serai désormais invariablement fidèle.

4^o J'attache beaucoup trop d'importance aussi aux biens de la terre et j'apporte à les acquérir, à les conserver, à les accroître, un égoïsme et une avarice qui me font oublier souvent la loi de la justice, et toujours la loi de charité. Ce que je donne à l'Eglise pour son Culte, pour ses Ecoles, pour ses Œuvres, pour ses pauvres, pèsera bien peu dans la balance du Jugement suprême !... Je devrais en avoir honte. J'en aurai honte, en effet, et j'ouvrirai plus généreusement mon cœur et ma bourse....

5^o Au fond je n'aim... pas mon prochain, je le dénigre, je suis jaloux de lui, dur pour lui, je ne lui pardonne rien et lui garde rancune — comme si j'étais un païen. Et je scandalise les païens, qui opposent à « ce que je crois » « ce que je fais », mes pratiques religieuses à ma conduite morale. Ah ! je le sens bien, il y a toute une réforme à entreprendre, et à poursuivre jusqu'au bout. Dieu aidant, j'en aurai la volonté et le courage. Et de nouveau je m'acheminerai vers le Ciel.

E. C.





60 années de l'Histoire de France

Le laïcisme-du-poing-levé.

Le laïcisme a sa doctrine sociale.

Niant Dieu, niant l'âme, niant les sanctions de l'autre vie, le laïcisme montre aux miséreux l'aisance et le luxe des autres et leur crie : « Prenez votre part ».

C'est le socialisme et le communisme, doctrines de violence et de haine.

Le laïcisme applaudit à la lutte des classes.

L'Eglise avait dit : « Etablissez une charte de travail dans la justice et la charité. Riches, traitez les ouvriers en hommes, en pères de famille ; et vous, travailleurs, mettez à votre labeur toute votre conscience ».

Mais

Le laïcisme ne reconnaît pas la conscience.

Le laïcisme ne comprend pas la personne humaine.

Le laïcisme déforme les idées de justice, de contrat de travail.

Le laïcisme, c'est l'appel à la violence.

Le laïcisme, c'est le règne de la force.

Le laïcisme réclame une égalité que la raison déclare impossible.

Et parce que l'égalité est impossible, le laïcisme aigrit les esprits, redouble la misère des déshérités, enlève la paix des foyers et de la société elle-même.

Le laïcisme gâche la vie de la famille en développant l'égoïsme de chacun de ses membres.

Le laïcisme cherche sans cesse de nouvelles satisfactions, et pour les satisfaire augmente les revendications . . .

Le laïcisme détruit ; il ne construit pas.

Dans l'époque si dure où nous vivons gardons la doctrine de justice et de charité sociales de l'Eglise.

Mgr. A. Poisson





Le péché défigure l'âme.

Léonard de Vinci eut beaucoup à peiner avant d'achever son œuvre, la dernière Cène : il ne pouvait trouver un homme dont le profil eût quelque chose de divin.

Finalement, un jour, pendant qu'il assistait à une messe solennelle, son regard fut attiré par un jeune chante à la physionomie pure et simple. Son « Jésus » était trouvé. Il lui demanda son nom : il s'appelait Pierre Bandinelli.

Mais le tableau ne fut achevé que dix ans plus tard, parce que le peintre n'arrivait pas à trouver, cette fois, une figure d'homme dépravé qui pût lui servir pour représenter Judas. Enfin, un matin, il rencontra, au coin d'une place, un ivrogne qui demandait l'aumône. Ce visage défiguré par le vin et les vices le frappa. Son « Judas » était trouvé. Il s'approcha de cet inconnu et lui demanda son nom ; celui-ci, d'une voix rauque et hésitante, lui répondit : « Pierre Bandinelli. »

Léonard de Vinci, entendant ce nom, resta stupéfait. Celui qui lui fournissait la figure de Judas était le même qui, dix ans plus tôt, lui avait servi à représenter Jésus. Le vice avait fait d'un ange un démon, d'un Jésus un Judas.



Sur l'enfer.

QUESTIONS.— *Comme j'émettais récemment un doute sur la réalité du feu de l'enfer, le prêtre à qui j'en parlais me répondit : « On ne peut douter de la réalité d'un feu affirmée onze fois par Notre-Seigneur ! » Je serais bien curieux de savoir si vraiment Jésus-Christ a répété onze fois cette affirmation ?*

RÉPONSE.— C'est votre interlocuteur qui avait raison. Et puisque vous demandez les textes, les voici :

1^o Celui qui aura dit à son frère : « Vous êtes un fou », sera condamné au supplice du feu. » (*S. Matth., v. 22.*)

2^o. 3^o Dans l'explication de la parabole de l'ivraie : « Comme l'ivraie est ramassée et brûlée par le feu, ainsi en sera-t-il à la fin du monde. Le Fils de l'homme enverra ses anges qui ramasseront... ceux qui ont fait l'iniquité, et les jetteront au brasier de feu. » Un peu plus loin, à propos d'une nouvelle comparaison, Jésus fait la même application. (*S. Matth., XIII, 42 et 50.*)

4^o à 9^o Au sujet du scandale, Notre-Seigneur répète six fois le mot feu : (*S. Marc, IX, 42-47.*) « Si ta main te scandalise, coupe-la ; il vaut mieux



pour toi entrer infirme dans la vie éternelle que d'être jeté avec tes deux mains dans la gêhenne, dans le *feu* qui brûle à jamais, là où le ver ne meurt pas où le *feu* ne s'éteint pas. » Cette phrase, où le feu est nommé deux fois, est répétée encore deux fois au sujet d'autres scandales, de sorte qu'ici le feu qui ne s'éteint pas est nommé six fois.

10^e Dans la sentence qui sera prononcée au jugement dernier : « Allez loin de moi, maudits, au feu éternel. » (S. *Matth.*, xxv, 41.)

11^e Dans les discours après la Cène : « Je suis la vigne vous êtes les branches.... Si quelqu'un ne demeure pas en moi il sera rejeté comme une branche (qui tombe), il se desséchera, on le ramassera et on le jette-ra au feu : voici qu'il brûle. » (S. *Jean*, xv, 5-6.)

On a dit que dans quelques-uns de ces passages le mot *feu* pouvait être pris dans une sens métaphorique. Mais on ne saurait l'admettre pour tous, et surtout pour la sentence du jugement dernier : une sentence juridique ne condamne pas par métaphore, on y parle un langage aussi net et aussi précis que possible.

En réalité, en nous parlant de l'enfer, Notre-Seigneur nous a mis en garde en criant : *Au feu !*

Si, au milieu de la nuit, vous étiez réveillé par ce cri : *Au feu !* vous vous sauveriez, sans vous demander si on ne crie pas une métaphore !... Or Jésus nous crie « *au feu* » en nous montrant l'enfer : sauvons-nous-en !



Une sainte enfant.

C'est une « Croisée » de 11 ans que Dieu mène par la voie royale de la souffrance. Elle écrit :

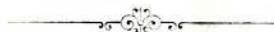
« Si vous demandez ma guérison au bon Dieu, que ce soit pour les chères missions, sinon, que Jésus me donne les plus grandes souffrances possibles !

Tout ce que je souffre, c'est pour les missions ! Je ne dis jamais à maman que j'ai mal. Seulement elle devine parfois et alors elle cherche à me soulager, ce qui me fait encore plus mal, car il n'y a que quand j'ai fort mal que je me sens la gâtée du bon Dieu.

Quand je parle à Jésus, je m'appelle toujours Marguerite des Missions ou Marguerite de la Croix. Que je voudrais mériter ces deux noms !

Priez pour que je sois bien sage et surtout pour que je puisse bien souffrir et bien travailler pour Jésus et pour nos chers Noirs. »

De la revue « Hostia »





Catéchisme de l'éducation

Comment former les enfants à la pureté ?

Il est souverainement important d'accoutumer les enfants à la décence, au respect d'eux-mêmes.

A cette fin 1^o On leur apprendra dès l'âge le plus tendre :

A ne pas se découvrir de façon indécente : le ton de la voix ou une légère tape sur la main suffira pour les empêcher.

A se tenir décentment au berceau ou sur la chaise.

A aller à l'écart pour satisfaire certains besoins.

A ne se montrer jamais à demi-vêtus.

2^o On ne donnera pas aux plus jeunes les soins de propreté devant les plus âgés.

3^o Leurs vêtements seront faits pour satisfaire la modestie.

4^o On séparera les sexes pour le sommeil : il y aura la chambre des petits garçons et celle des petites filles, et, autant que possible, chaque enfant dormira seul ; on ne laissera pas au lit les enfants quand ils sont réveillés, sauf les tout-petits.

5^o On éloignera d'eux toute statue ou image capable de les mal impressionner.

6^o On s'efforcera de leur donner une grande idée de la pureté par des récits cueillis dans la vie des Saints ou les revues pieuses.

(A suivre)

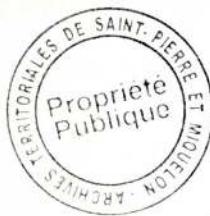


Notre âme

On a pu dire d'un grand penseur que c'était une âme qui avait, par hasard, rencontré un corps et qui s'en est tiré comme elle a pu.

Quel magnifique éloge ! Surtout de nos jours avec nos modes, sur cette pauvre terre où le corps a tant d'importance qu'on oublie et sacrifie l'âme. Trop nourri, trop miré, trop fisié, trop poudré, trop peu vêtu, trop exposé comme une tentation, trop absorbant des pensées féminines et....masculines, l'extérieur, l'étui de l'âme devient beaucoup plus important que l'âme elle-même. Informez-vous auprès des médecins, vous verrez qu'on paie pour se guérir le corps des sommes qu'on ne donnera jamais pour se guérir l'âme. Et pourtant le corps finira au cimetière, d'une manière ou de l'autre, tandis que l'âme est immortelle. Traitons-la bien sur la terre, pour qu'elle soit belle ensuite.





Un peu de notre Histoire (210). de 1841 à 1845 inclus.

Discussion sur le budget local (*suite*)

M. Méliard.— Nous ne contestons pas à l'auteur du rapport ce principe écrit dans la Charte que les Français contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'Etat : nous ne contestons que l'application qu'il en a faite, et l'extension qu'il lui a donnée ; il l'a appliquée à une industrie que la loi encourage, au lieu de l'imposer ; et cela est si vrai même pour la pêche en général, que la loi du 25 avril 1844 exempte de la patente tous les pêcheurs. A plus forte raison doit-on en exempter le commerce de la morue auquel le gouvernement est obligé d'accorder des primes pour qu'il puisse se soutenir.

La colonie paie déjà des impôts (20.000 fr. annuellement), c'est-à-dire à peu près autant, en égard à sa population, que les autres citoyens paient en France. Eh bien ! Je dis que c'est déjà beaucoup et qu'on ne peut aller au-delà. On a dit qu'elles (les patenttes) ne porteraient que sur de grands capitaux, que sur des gens riches et nullement sur la population pauvre. Ceci est une erreur. Quand on grève le marchand, il renchérit sa marchandise ; or, le consommateur c'est le pêcheur, le petit employé. Vous aurez donc beau faire, ce sera toujours la population que vous imposerez.

M. d'Aigremont.— Se prononce d'une manière absolue contre le droit de patente. Il déclare adopter les considérations présentées par M.M. Duhamel et Méliard, et ajoute : la constitution même de l'établissement lui paraît ne pas comporter d'impôts directs sous quelque forme et sous quelque dénomination qu'ils se présentent. Le droit de lever des impôts entraîne, pour le gouvernement, l'obligation de protéger et d'assurer la jouissance des propriétés imposées. Or, à Saint-Pierre nulle protection. Personne ne peut se le dissimuler, le premier coup de canon tiré en Europe serait le signal de la perte de l'établissement. Nos autres colonies sont protégées ; des établissements militaires, des garnisons, des stations navales y sont entretenues par le gouvernement. Ici, rien ! Saint-Pierre est donc dans une situation précaire.

D'autre part, continue M. d'Aigremont, il ne faut pas oublier que la colonie entière, construite en bois, constitue à l'établissement de Saint-Pierre et Miquelon un danger toujours à craindre, l'incendie. En une nuit, en l'absence ou à peu près de moyens pour le combattre, le feu peut tout dévorer.

Toutes ces considérations indépendamment de toutes autres constituent



un caractère tout spécial et une existence essentiellement précaire qui appellent par un principe même d'égalité et de justice, une exception de charges en retour desquelles, il ne jouirait pas des garanties que le gouvernement assure aux autres colonies.

M. de Malvilain, déclare se ranger à l'opinion des préopinants et adopter spécialement la dernière considération émise par M. d'Aigremont.

(A suivre)

E. S.

Chronique de l'Île-aux-Marins

MARIAGES.— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 28 octobre, RUFFET William et KELLO Emilia.— *Le 12 novembre*, APESTÉGUY Georges et ARONDEL Paulette.— *Le 26 novembre*, CHATEL Pierre et MOREL Emilienne.

SEPULTURE— A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 24 décembre, Eugène MOREL, 62 ans.

**

Réunion de la Société des Marins.— Retardée pour des motifs imprévus, elle n'eut lieu que le dimanche 18 janvier. Une quinzaine de membres y ont pris part. Notons qu'un des conseillers résidant à Saint-Pierre reste fidèle à nos réunions.

Le trésorier, Léon Nicolas, donna un compte rendu de la gestion de la Société pour l'année 1941. Les recettes et les dépenses s'élèvent respectivement à 3442 fr. et à 1484 fr. Une somme de 500 fr. a été accordée à Alfred Couëtil, à titre d'indemnité pour maladie pendant la campagne de pêche.

◆◆◆◆◆

En servant son maître, on sert Dieu Le maître paye les heures de travail, Dieu paye le travail accompli.

◆◆◆◆◆

Toilette.

Fragment de dialogue :

- A dix ans, déjà, la femme se dessine....
- Et à quatorze ans elle se peint....

Fragment de dialogue, entre deux époux :

ELLE.— Le temps est bien couvert.

LUI.— Il veut sans doute te donner une leçon.



La fuite du péché mortel.

Mgr Grouard, vicaire apostolique d'Athabaska, aimait à raconter ce souvenir.

J'avais prêché, disait-il, en faveur de nos missions dans une église de Lowell, aux Etats-Unis. Après le sermon, je fus appelé au parloir. J'y trouvai un jeune homme tenant un petit enfant sur le bras, accompagné de sa femme.

— Monseigneur, me dit-il modestement, je désirerais vous offrir quelque petite chose pour vos missions et vous demander en retour une faveur.

Et, ce disant, il me donne sa montre. Sa femme, de son côté, me présente un billet de cinq piastres (25 francs). Après quoi le jeune homme ajoute : — Pour mon mariage, je me suis procuré des habits de noces ; ils sont trop beaux pour moi, voudriez-vous donc les accepter aussi ?

Et sans attendre ma réponse, sa femme me remet un paquet contenant ses habits de fête qui rappelaient de si doux souvenirs. J'étais tout ému d'une telle générosité et ne savais comment exprimer ma reconnaissance ; mais mon émotion devint bientôt plus grande, quand j'entendis le jeune homme prononcer ces paroles : — Maintenant, Monseigneur, la faveur que je vous demande, c'est que vous vouliez bien prier le bon Dieu pour mon enfant, afin qu'il vive sans péché mortel.

TIP TOP TAILORS Limited, TORONTO

Vêtements sur mesures.

Complet ou pardessus

Prix unique : \$ 29, 75

Renseignements et échantillons chez :

Etienne DAGUERRE

Joseph Urdanabia

Charrois sable et galet.

Mlle Gabrielle Ruault-Cazier, Fleuriste

rue de l'Espérance

Vente de bouquets et de gerbes mortuaires. (Prix modérés)

**H. A. PATUREL**

Commission-Consignations Gros et détail

Epicerie - Vins et Spiritueux - Biscuits fins - Confiserie - Parfumerie -
 Fruits Légumes, grains, foin, charbon,
 Confections, -- Chaussures etc.

Représentant : Newfoundland Canada S. S. Co Ltd.

The Ogilvie Flour Mills Co. Montréal

Produits Alimentaires Catelli, Montréal.

Confitures, Marinades ; Alphonse Raymond, Montréal.

DAVIS et FRASER : Viandes fraîches et fumées, HALIFAX et CHARLOTTETONW

Austin Nichols & Co., New-York.

Seaboard Fruit Co., New-York.

Radios Scott de Luxe Allwave 11, 12, 19 et 30 lampes, (garantie 5 ans).

Agence Dery & Fils, Semences fraîches. Montréal.

The Insulite Company of Finland-Copenhague

Prix, catalogues et échantillons sur demande,

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)**Louis Hardy Legranvillais,**

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne

Delbeck et Cie, Reims - Champagnes

Fournier-Demars de Bourges -

Liqueurs.

Pension-Restaurant

M^{me} Cadet - Etcheverry,
 Quai de la Roncière.

HOTEL LAURENE

QUAI DE LA RONCIÈRE

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

LA « MORUE FRANÇAISE »**Sous-Agence Nord**

Denrées de toutes sortes.

PIERRE COGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes

Articles divers

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

GAUTIER Frères

Boucherie - Charcuterie - Lardages
 Oeufs, etc. Fournisseur des navires

HOTEL ROBERT

Quai de la République



LE SPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères
CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

Julien MORAZE

Henri MORAZE, Successeur
Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon
Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Enginee rinnf C°, Middletown, Conn

**Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil C° of
New-York, Socony.**

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil C° Ltd.

- FREE AIR -



LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis.
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères
CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

Julien MORAZE

Henri MORAZE, Successeur
Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon
Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

— FREE AIR —



Maison fondée en 1866.

**Martin Brothers Tobacco Co., Inc.
New York**

La fameuse cigarette « MARVELS »

Cigarette merveilleusement fine et douce,

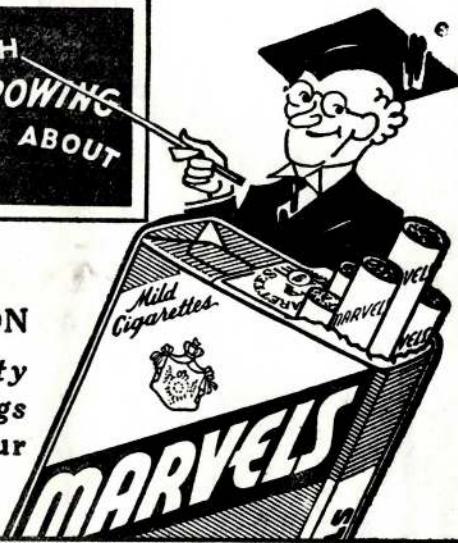
a un PRIX MODIQUE

La Cigarette qui flatte le goût
du monde



*Today's
THRIFT LESSON*

*Marvels' quality
+ greater savings
= money in your
pocket*



MARVELS
The CIGARETTE of Quality

MIDDLETON Co. Ltd.

80 Broad Street, NEW YORK

Distributor.



— 32 —

Toutes satisfactions avec les produits de
NATIONAL CARBON Co, Inc.

FOR Brighter
LIGHT Longer
LIFE

INSIST UPON
EVEREADY
FLASHLIGHTS
& BATTERIES

A black and white illustration showing a flashlight and two batteries. The flashlight is shown from the side, and a battery is shown in its base. Another battery lies next to it. The batteries are labeled "No 950 EVEREADY EXTRA LAMP BATTERIES A NATIONAL CARBON COMPANY PRODUCT".

NOW

EVEREADY Flash-light Lamps, equal in Quality to your EVEREADY Flash-light and Battery.

MIDDLETON CO, Ltd.
80 Broad street, NEW YORK
Distributor